Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Saint-Rémy-de-Provence : les événements taurins stoppés net jusqu'au 4 novembre



Face à la progression de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) sur le territoire français, le ministère de l'Agriculture renforce les restrictions. À Saint-Rémy-de-Provence, toutes les manifestations taurines sont suspendues jusqu'au 4 novembre inclus, une mesure exceptionnelle destinée à endiguer la propagation de cette maladie affectant les bovins.

La fièvre monte d'un cran dans le monde taurin. En raison de la multiplication des foyers de Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) détectés ces dernières semaines en France, le ministère de l'Agriculture a publié le 17 octobre un nouvel arrêté imposant des restrictions strictes sur tout le territoire métropolitain. Objectif : contenir cette maladie virale qui touche principalement les bovins, zébus et buffles d'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Annulation des événements

À Saint-Rémy-de-Provence, ces mesures se traduisent par l'annulation pure et simple des événements taurins prévus dans les prochains jours. Le Trophée des jeunes aficionades, initialement programmé le vendredi 24 octobre, ne pourra pas avoir lieu. Même sort pour la course camarguaise catégorie "Avenir", prévue le samedi 1er novembre. Une déception pour les passionnés, mais une nécessité sanitaire selon les autorités locales.

Interdiction de transports et rassemblements

Car au-delà des arènes, l'arrêté ministériel interdit tout transport, rassemblement ou manifestation impliquant des animaux sensibles à la DNC jusqu'au 4 novembre 2025. Les mouvements d'animaux vers d'autres États membres de l'Union européenne ou vers des pays tiers sont également suspendus. Des contrôles routiers renforcés ont été mis en place pour s'assurer du strict respect de ces dispositions, notamment sur les véhicules transportant du bétail.



Copyright Fréépik

Plusieurs régions de France touchées

Le dispositif ne s'arrête pas là : une nouvelle zone réglementée vient d'être instaurée couvrant les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, où les marchés et centres de rassemblement d'animaux sont désormais interdits, à l'exception de ceux destinés directement à l'abattoir. Pour les éleveurs comme pour les amateurs de traditions taurines, ces mesures représentent un coup d'arrêt brutal. Mais les autorités rappellent qu'elles sont indispensables pour freiner la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

propagation du virus et préserver la santé du cheptel français. En attendant le 4 novembre, Saint-Rémy-de-Provence devra donc faire une pause forcée dans sa saison taurine, un sacrifice nécessaire au nom de la sécurité sanitaire.

Situer les foyers

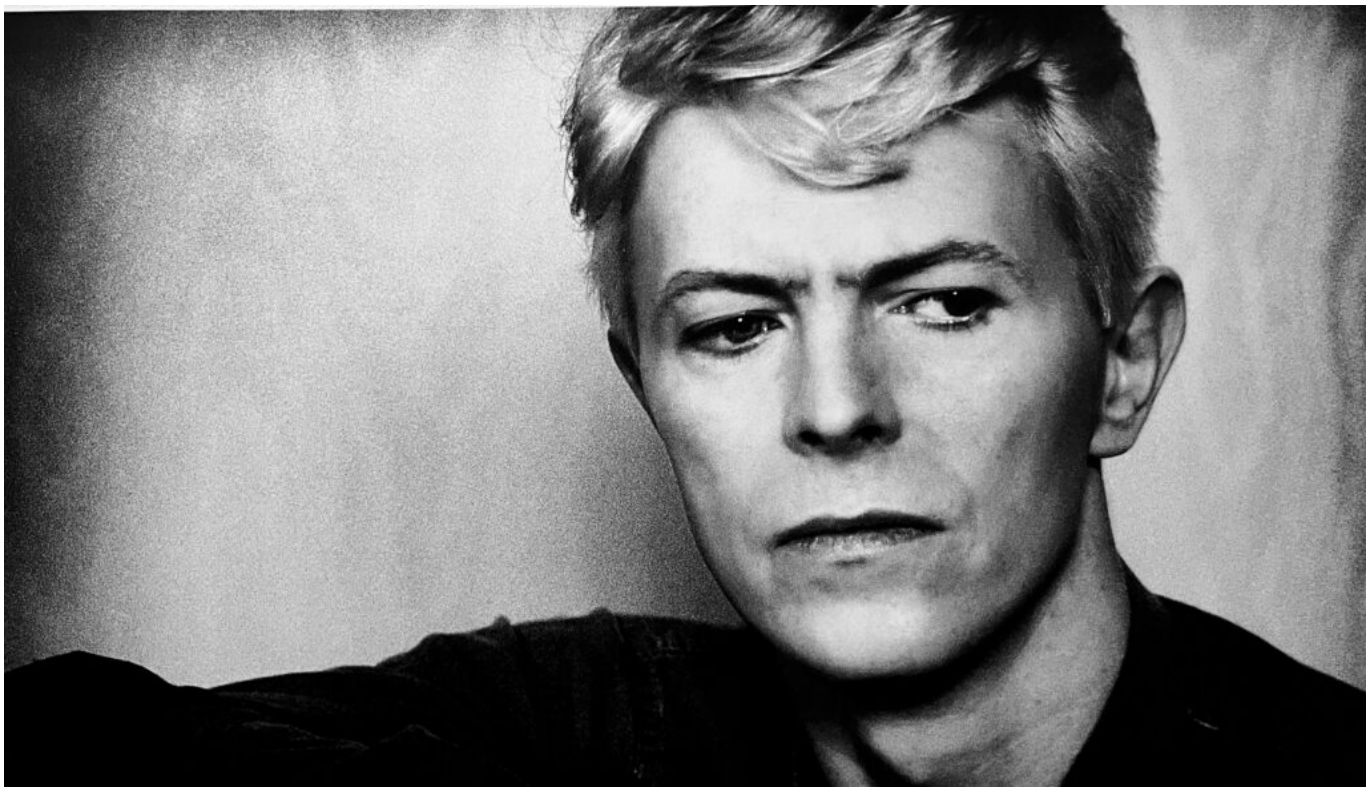
En France, le premier cas a été diagnostiqué en juin 2025, en Savoie, avec l'abattage de 143 bovins. En date du 20 octobre 2025, 88 foyers ont été détectés en France, répartis dans six départements : Savoie (32 foyers répartis sur les communes d'Entrelacs, Hauteluce et Chindrieux), Haute-Savoie (44 foyers répartis sur les communes de Rumilly, Massingy, Marigny-Saint-Marcel, Faverges-Seythenex, Saint-Ferréol, Les Combes-Seythenex, Boussy, Val-de-Chaise, Moye et Giez), Ain (3 foyers répartis à Culoz, Injoux-Génissiat et Neuville-les-Dames), Rhône (1 foyer à Saint-Laurent-de-Chamousset), Jura (4 foyers dans la commune d'Ecleux) et Pyrénées-Orientales (4 foyers répartis dans les communes d'Oms, La Bastide, Valmanya, Baillestavy). Ces foyers concernent 57 élevages.

En savoir plus

Dès le 1er cas identifié, l'abattage du troupeau est obligatoire ce qui suscite des débats chez les éleveurs qui préconisent des mesures moins drastiques comme la mise en isolement temporaire. Le virus se propage par piqûres d'insectes comme les mouches et les moustiques. La lutte contre la maladie repose sur le dépeuplement des foyers, la vaccination, la surveillance, le contrôle des insectes vecteurs du virus et des mesures de biosécurité.

David Bowie à Saint-Rémy-de-Provence : la face cachée de l'icône

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



La démarche n'est pas commune mais le résultat probant. L'écrivain britannique David Lawrence s'est mis dans la peau de Terry Burns, le demi-frère de David Bowie, pour en raconter la carrière, tout au long d'une centaine de clichés, dont beaucoup d'inédits. Un voyage intime dans la vie et les transformations artistiques de la rock star. Une exposition à voir à l'espace Hôtel de Lagoy à Saint-Rémy-de-Provence, jusqu'au 28 septembre. Incontournable pour tous les fans de Bowie, mais pas que…

Cette exposition nous rappelle combien, au fil des années, le parcours artistique de David Bowie a été accompagné d'une évolution de sa physionomie et de son look. Depuis la naissance de David Bowie en 1965 (le vrai David Robert Jones est née en 1947), sa carrière a été constamment jalonnée de personnages : le Major Tom, Ziggy Stardust, Aladdin Sane, The Thin White Duke… Sans compter tous les personnages jouées par David Bowie au cinéma ou au théâtre, jusqu'à la mise en scène de son propre disparition dans le clip Blacklist en 2016. Rares sont les artistes à avoir lié aussi intimement leurs arts à leur propre personne. C'est que nous montre à voir cette exposition.

Cette exposition nous livre aussi quelques clichés inédits d'artistes qui ont croisé et influencé David Bowie

Ce voyage dans la vie intime des deux David nous est proposé au travers d'une centaine de clichés, souvent en grand format et pour la plupart en noir-et-blanc. Ces photos, dont certaines sont totalement inédites, ont été prises par Michel Haddi, Denis O'Regan et surtout Philippe Auliac, le photographe et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

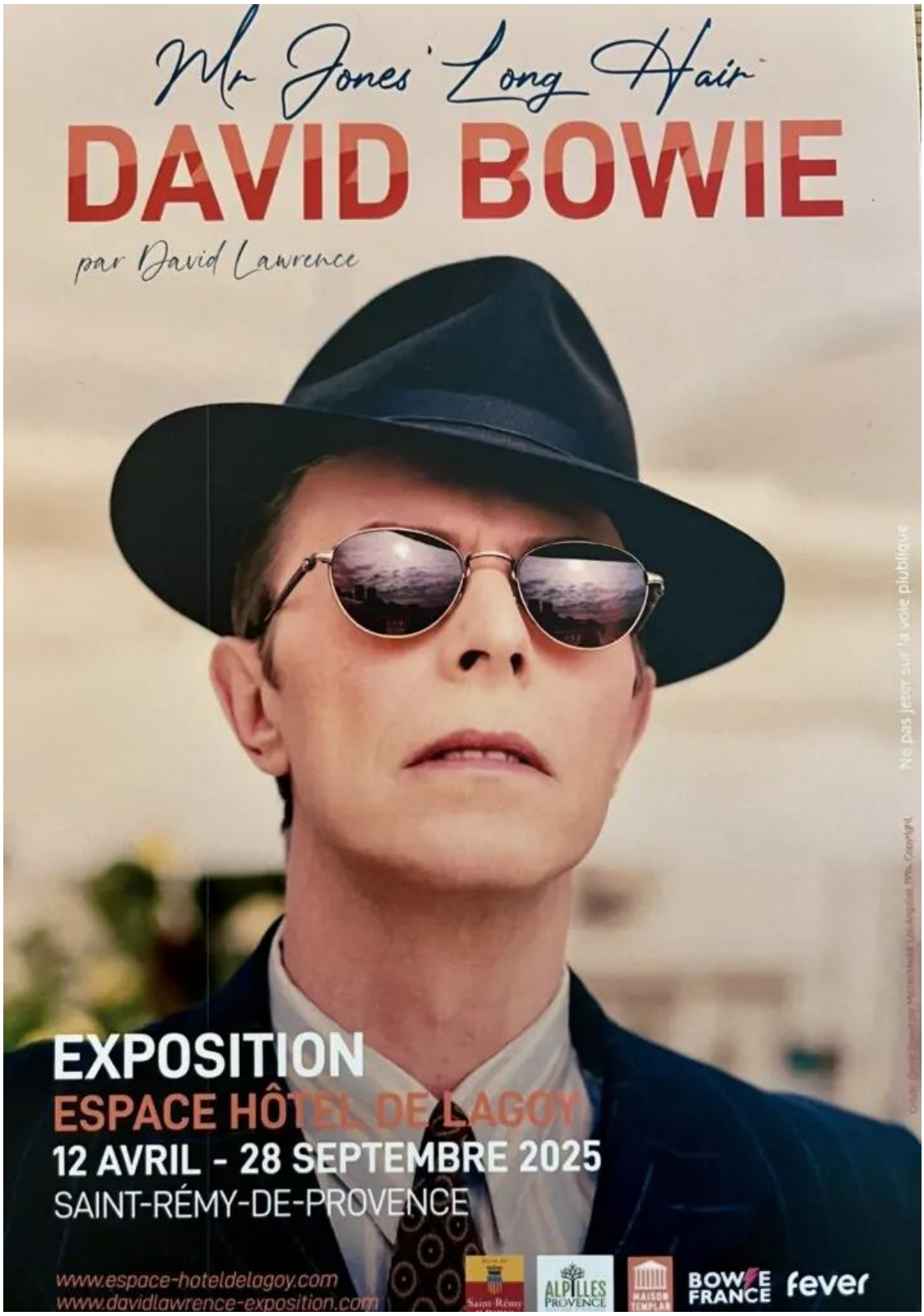
ami de la rock star pendant plus de 35 ans. Cette exposition nous livre aussi quelques photos inédites d'artistes qui ont croisé et influencé David Bowie : John Lennon, Marc Bolan, Jim Morrison, Mick Jagger, Lou Reed, Salvator Dali, Jack Kerouac, Jean Genet…

David Lawrence a pris le parti de faire parler Terry Burns, son demi-frère

Dans cette exposition, l'écrivain britannique David Lawrence a pris le parti de faire parler Terry Burns, son demi-frère. Ce monologue est totalement imaginaire mais complétement plausible. C'est un moyen de rendre hommage à cet homme de l'ombre qui a beaucoup compté dans la vie de David Jones. C'est lui qui lui a fait découvrir le jazz, la musique afro-américaine ou de grands écrivains comme William S. Burroughs, Jack Kerouac ou Jean Genet. Terry était un modèle pour le chanteur et sa mort en 1985 a été une vraie blessure pour lui. Sans lui il n'aurait peut-être pas été le Bowie que l'on a connu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

David Bowie – Mr Jones Long Hair par David Lawrence
Espace Hôtel de Lagoy
Saint-Remy-de-Provence
Jusqu'au 28 septembre
Fermés les lundis et mardis en juin
Détails des horaires : espace-hoteldelagoy.com/david-bowie/
Prix d'entrée 18 €
www.davidlawrence-exposition.com
www.espace-hoteldelagoy.com

Voyage cinéphile sous le soleil et les ombres de la Méditerranée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



De Marcel Pagnol à Cédric Jimenez, en passant par Henri Verneuil ou encore Georges Lautner, le 7e art français a toujours compté dans ses rangs des cinéastes profondément enracinés dans le Midi. Quant au bassin méditerranéen, il a souvent attiré les caméras du monde entier pour y filmer des histoires ancrées dans la culture, les décors et l'âme si singulière du Sud.

La société d'Histoire et d'archéologie de Saint-Rémy-de-Provence propose une rencontre sur le thème 'Conservation autour du cinéma méridional'. Un voyage cinéphilique d'un peu plus d'une heure sous le soleil et les ombres de la Méditerranée animé par Vincent Fernandel conteur et ancien journaliste du cinéma.
Pourquoi cette région est ainsi devenue un personnage à part entière ? De quelle façon les réalisateurs nationaux et internationaux s'en sont-ils emparés ? Comment le cinéma français dit 'méridional' et un certain cinéma italien se sont-ils mutuellement influencés pendant des décennies ? Autant de questions qui alimenteront la conversation entre le public et Vincent Fernandel lors de ce voyage cinéphile sous le soleil et les ombres de la Méditerranée.

Du journalisme au conteur en passant par la musique
Formé aux métiers de l'image, à la direction d'acteur ainsi qu'à l'écriture scénaristique, Vincent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Fernandel a débuté sa carrière dans les médias, comme animateur télé et journaliste spécialisé dans le cinéma. Il se consacre ensuite au théâtre pendant 10 ans en tant que professeur d'art dramatique. Auteur, il signe notamment le livre Au cœur de la fougère aux Editions Au Vent des Iles, en collaboration avec le journaliste sportif Ian Borthwick, sur la Nouvelle-Zélande et la mythique équipe des All Blacks. Vincent devient également producteur musical : il fonde Vincent Fernandel Production et accompagne des artistes de tous horizons.
Depuis 2019, Vincent a placé son métier de conteur au cœur de ses activités : il enregistre les œuvres de Jean de La Fontaine, Alphonse Daudet ou encore Marcel Pagnol, en version livre-CD, pour la jeunesse aux Éditions Fleurus, et pour tout public chez Wagram Music et Audiolib. Il donne régulièrement des lectures en milieu scolaire et dans le cadre d'événements culturels. En 2024, Nicolas Pagnol imagine une lecture musicale autour des plus beaux textes de son grand-père, intitulée Marcel Pagnol, variations d'amour. Il en confie l'interprétation à Vincent, accompagné sur scène par le pianiste et compositeur Franck Ciup. 'Marcel Pagnol, variations d'amour' est actuellement en tournée.

Eloïse Abran-Stagiaire

Jeudi 19 décembre. 18h30. Durée : 1h15. Participation aux frais : 10€ (5€ adhérent). Alpilium. Avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Saint-Rémy-de-Provence. www.histoirearcheologie-saintremy.fr Contact :shasaintremy@gmail.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Saint-Remy-de-Provence : l'entreprise Betoobe s'agrandit avec le rachat d'Adjungo



Betoobe, éditeur d'une plateforme permettant de gérer l'intégralité du cycle de vie des flottes mobiles, vient d'annoncer l'acquisition de 100% des titres de la société parisienne Adjungo. C'est la première opération de croissance externe de l'entreprise Saint-Rémoise.

Créée en 2018 à Saint-Remy-de-Provence, la société Betoobe n'a cessé de croître depuis sa naissance. Si au départ l'équipe ne se composait que de 5 collaborateurs, elle devrait en réunir 35 d'ici la fin de l'année. Le chiffre d'affaires, lui aussi, n'a cessé d'évoluer et devrait atteindre 4 millions d'euros à la fin de 2022, telle est l'ambition de l'entreprise. Ces estimations se justifient notamment par la récente acquisition de la société Adjungo.

Créée en 2011, Adjungo, qui réunit à ce jour plus de 15 personnes, a acquis une forte notoriété auprès de clients Grands Comptes autour de la gestion de flottes, de l'expertise en Solutions UEM (Unified

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Endpoint Management) et d'outils de mobile device management. Son rachat devrait donc permettre à Betoobe de franchir un nouveau cap, notamment en développant l'offre de services en région Île-de-France et en renforçant son expertise autour des solutions d'administration de parcs mobiles.

« Nous sommes fiers de ce rapprochement avec les équipes d'Adjungo, explique Sébastien Reverdy, co-fondateur de Betoobe. Notre nouvel ensemble va offrir à nos équipes des perspectives attractives. Nous allons créer un cadre unique associant environnement de travail au service de nos valeurs orientées développement durable et bien-être au travail. »

V.A.

Yes Provence : balade 'vintage' au cœur de la Provence



C'est une invitation à l'évasion à laquelle nous convient Yann Durandard, Sébastien Assante et Xavier Blanc. En lançant la plateforme 'Yes Provence' en début d'année, les trois amis se sont donnés pour défi de faire (re)découvrir au public le terroir provençal et ses richesses à bord de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

voitures anciennes.

Citroën 2 CV, Méhari, Mini Monte-Carlo, Coccinelle et Combi Van Volkswagen… autant de modèles ayant connu leur heure de gloire et qui trouvent aujourd'hui une seconde jeunesse avec 'Yes Provence'. Fondée par les trois acolytes fin 2019 début 2020, implantée à Saint-Rémy-de-Provence et l'Isle-sur-la-Sorgue, la toute jeune société entend bousculer les codes de la location de voiture. «Nous sommes tous les trois motivés par l'envie de faire connaître cette si belle région, explique Yann Durandard. Et quoi de mieux pour découvrir autrement ces magnifiques paysages provençaux que de rouler au volant d'un véhicule ancien ? C'est une façon de prendre le temps de profiter de la balade et de retrouver cette sensation de liberté au volant de voitures décapotées.»

Une appli pour faire son circuit

'Yes Provence', c'est une flotte d'une quinzaine de véhicules 'vintage' qu'il est possible de louer de la demi-journée, à la semaine entière avec ou sans chauffeur, pour ceux qui seraient tentés de retrouver les sensations d'antan, volant en main. «Nous souhaitons que nos clients vivent une expérience originale, souligne Yann Durandard. Nous proposons des paniers pique-nique avec des produits locaux issus du terroir pour ceux qui partent pour la journée et nous plaçons un téléphone à l'intérieur de chaque voiture louée qui renferme une carte interactive proposant les points d'intérêt à découvrir. Ainsi, nos clients n'ont pas à se soucier de savoir où se rendre, ils n'ont qu'à cliquer, tout est indiqué.» Une cinquantaine de points sont actuellement référencés dans les secteurs du Ventoux, des Alpilles et du Luberon : les lieux à visiter, les adresses gourmandes, et même les endroits où l'on peut admirer les plus beaux couchers de soleil. Des voitures anciennes mais avec une pointe de modernité afin de permettre à chacun de s'y retrouver, que ce soit pour des balades en couple, entre amis, pour des mariages et même des opérations de cohésion d'entreprise.

A plein régime

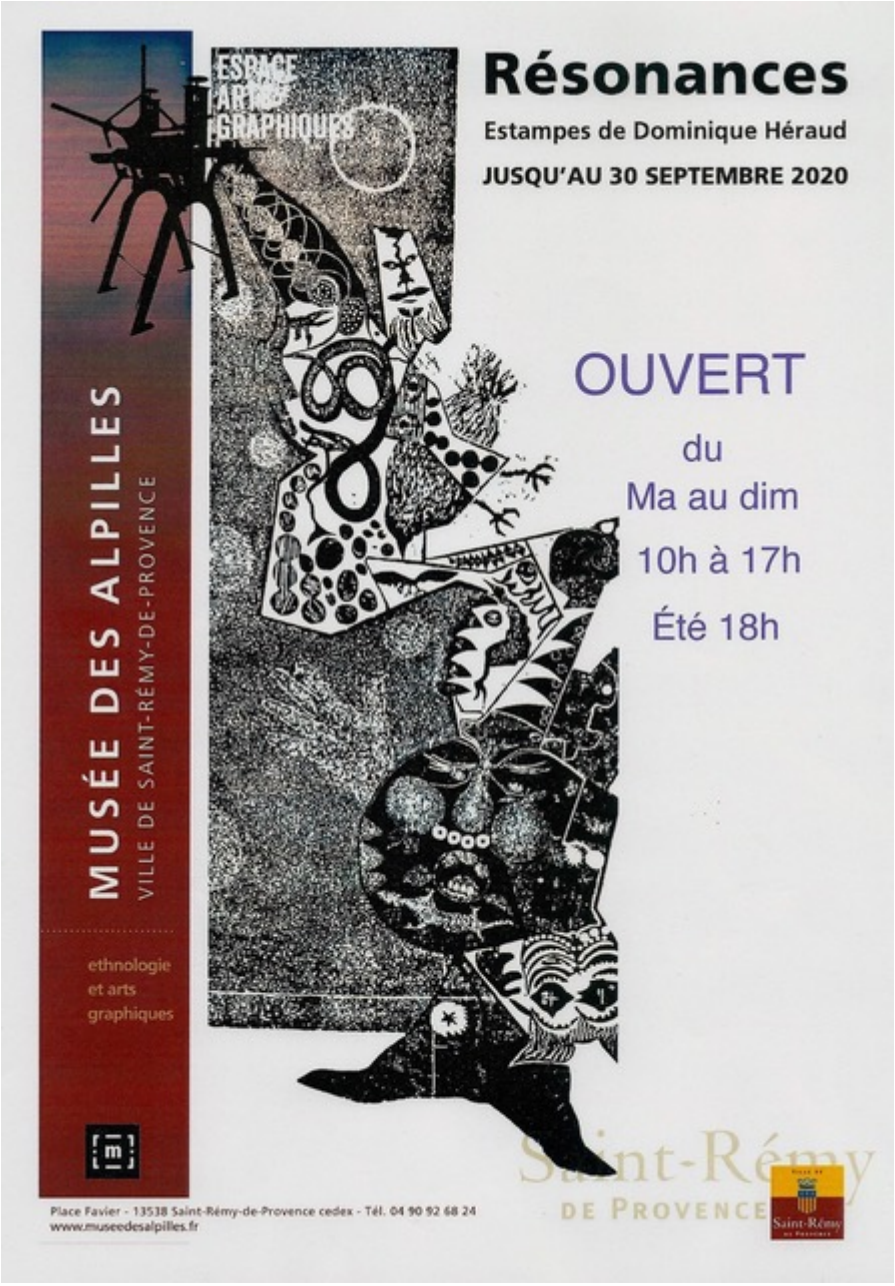
Depuis le déconfinement, l'activité tourne à plein régime. «Notre clientèle vient de toute la France mais aussi du coin, précise Yann Durandard. Avec la crise sanitaire et la période de confinement, je pense que les gens ont besoin de cette liberté retrouvée et de savourer l'instant présent.» Soutenus dans leur démarche par les acteurs locaux (hôtels, restaurants, mairies), les trois amis souhaitent embaucher deux personnes supplémentaires en 2021 pour renforcer l'équipe. En attendant, ils planchent sur la possibilité de mettre à la location des 2 CV 100 % électriques afin de réduire l'empreinte carbone et ainsi faire connaître, dans les meilleures conditions qui soient, les paysages si chers à Marcel Pagnol.

www.yesprovence.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Résonances dans les Alpilles



Après plus de deux mois de fermeture en raison du confinement, le musée des Alpilles rouvre au public. Afin de relancer la saison culturelle et touristique locale, la ville de Saint-Rémy-de-Provence a décidé d'élargir la gratuité de l'entrée à l'ensemble des visiteurs jusqu'au 30 août**.** Le musée des Alpilles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

propose une promenade dans un bâtiment classé Monument historique qui met en valeur une collection riche et variée sur les thèmes de l'ethnologie et des arts graphiques. La visite permet de découvrir l'exceptionnel territoire des Alpilles. Le graveur Dominique Héraud investit le lieu en proposant 'Résonances' une série de gravures récentes, des livres d'artistes et un carrousel mu par un vélo…

Jusqu'au 30 septembre 2020. Du mardi au dimanche inclus de 10h à 18h. Rencontre avec l'artiste Dominique Héraud tous les mercredis de 14h à 17h. Musée des Alpilles. 1, place Favier. Saint-Rémy-de-Provence. 04 90 92 68 24. http://www.museedesalpilles.fr

Maires courage



Ils se sont adaptés, ils ont improvisé et ils ont dominé leur sujet. Les élus préférés des Français incarnent le bon sens près de chez nous. Ils ont su informer et mobiliser les citoyens en premier de corvée, sans directives ni stratégie claire du gouvernement. Quatre maires nous ont ouvert leurs portes pour nous raconter leur quotidien.

« Nous sommes de bons petits soldats, mais il faudrait de temps en temps qu'on nous dise quoi faire », ironise Dominique Santoni, maire d'Apt (11 700 habitants). L'exécutif donne cette mauvaise impression

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

aux maires de refiler le bébé aux élus locaux dès lors qu'une responsabilité pourrait être évoquée devant l'opinion publique ou les tribunaux.

Selon les mots de Jean-Michel Blanquer*, prononcés une semaine avant la réouverture des premiers établissements scolaires, « on a besoin de renforcer à la fois la souveraineté nationale et le pouvoir local (…). On a besoin du représentant de l'Etat comme le directeur d'école, mais aussi du maire (…) et d'initiative à l'échelle locale ». Mais qui porterait le chapeau si un groupe d'enfants venait à être hospitalisés à la suite d'une contamination à l'école ?

Se débrouiller seul

« La question de cette responsabilité pénale qui pourrait peser sur nous, tous les maires y pensent », convient Hervé Chérubini. L'élu en ballotage de Saint-Rémy-de-Provence (9 600 habitants) considère néanmoins que la responsabilité politique reste première. « D'abord, si j'avais été un inquiet, je n'aurais pas pris ce mandat de maire que j'exerce depuis près de 25 ans. Ensuite, l'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Et quelles que soient les circonstances : celle d'une crise sanitaire ne laissait rien augurer de bon dans un pays aux autorités sanitaires affaiblies.

> **« L'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence**

L'affaire du 'sang contaminé', suite à la distribution de lots de sang infectés par le virus du Sida sous le gouvernement de Laurent Fabius a laissé des traces dans tous les cabinets ministériels. Celle du Médiator a montré les conditions effarantes d'attribution des autorisations de mise sur le marché comme des indications de prescription des médicaments, sans parler de l'indigence de la veille sanitaire.

Un boulet qui traîne. Son inertie est telle que les maires ont vite pris les choses en mains, ayant acté dès le début de la crise l'incapacité de l'Etat à protéger les Français avec de simples masques en papier. « Nous nous sommes retrouvés dans l'inconnu du confinement. Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite », décrit Thierry Lagneau, maire de Sorgues (18 300 habitants).

Un nouveau cadre juridique, une logique contradictoire

Quelles initiatives les maires peuvent-ils prendre dans des circonstances si inhabituelles ? Avant, si un panneau de basket tombait par accident dans un collège en provoquant la mort d'un élève, le maire et l'enseignant étaient automatiquement poursuivis pour imprudence, bien que sans lien direct avec les faits :

Depuis juillet 2000, la loi 'Fauchon' institue un régime dérogatoire de responsabilité pénale concernant les élus qui peut seulement être invoquée sous trois conditions : la faute est caractérisée, elle expose

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

autrui à un risque que l'auteur n'ignorait pas, ce risque présente une gravité particulière.

Ce régime vient d'être amendé *in extremis*, le 11 mai, grâce à un accord entre députés et sénateurs pour 'sécuriser' les maires. Il est désormais prévu que la responsabilité doit être appréciée au regard « *des compétences, du pouvoir et des moyens dont disposait l'auteur des faits dans la situation de crise ayant justifié l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de la nature de ses missions ou de ses fonctions, notamment en tant qu'autorité locale ou employeur* ». En clair, le texte permet au juge de faire la distinction entre les autorités nationales qui ont décidé la stratégie du 'déconfinement' et les acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.

« Et pourquoi pas un concours de boules ? »

« Pour les écoles, un document gouvernemental précisant les conditions de réouverture de 63 pages a été rédigé. Nous avons eu une semaine pour en prendre connaissance, ingurgiter et restituer aux personnels qui doivent mettre en œuvre » témoigne Hervé Chérubini. « Nous étions, depuis le 16 mars, à cheval entre le devoir de continuité du service public et l'obligation de répondre aux préconisations de l'Etat. Cette logique contradictoire nous a conduits à mettre en place une cellule de crise et un plan de continuité de l'activité avec un tiers de nos agents présents sur le terrain et une population avide d'informations » précise t-il.

> **« Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite. » Thierry Lagneau, maire de Sorgues**

Le prochain défi sera l'adoption du budget primitif de la commune « avec cette difficulté supplémentaire que l'on dit aux gens de ne pas se réunir à plus de 10 personnes et à 15 par classe, mais que l'on pourrait autoriser les conseils municipaux à le faire. Je ne vois vraiment pas comment organiser un conseil avec nos 33 élus sans qu'on vienne aussitôt me demander pourquoi ne pas faire un concours de boules de suite après ? ». Même si les maires ne sont pas dépourvus d'humour, ni d'expérience – depuis 2004, le maire joue un rôle majeur lorsque des événements de sécurité civile engagent une gestion de crise – ils restent confrontés en permanence au principe de réalité face aux annonces de l'Etat.

« Chacun fait ce qu'il peut, les bonnes volontés ne manquent pas – loin de là – mais à vrai dire tout est un casse–tête. Il y a une foule de problèmes du quotidien que l'on a du mal à régler, faute d'informations ou de directives claires. 'On vous en dira plus dès que l'on en saura davantage', voilà ce à quoi nous sommes tous confrontés. Pour l'ouverture des écoles, par exemple, il a d'abord été question de n'ouvrir que 3 classes, puis toutes les classes maternelles et élémentaires. Puis on est revenu au premier scénario. Mais le travail des équipes consiste la plupart du temps à faire du sur-mesure, et sans attendre », observe Dominique Santoni. « Comment adapter le service de cantine quand on ne sait pas combien d'enfants se présenteront le matin à l'école ? Nous avons opté pour des plateaux repas que l'on peut conserver du jour au lendemain pour pouvoir étaler la distribution, le cas échéant ».

L'exemple aptésien de gestion de crise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Dès le début de l'épidémie, Apt a activé son plan communal de sauvegarde. « Cette petite avance de deux semaines a permis de passer en revue l'ensemble des domaines relevant de la commune : gestion, continuité de service à la population, affaires scolaires, sociales, entretien, nettoiement, préparation de listes de volontaires, identification des personnes âgées, isolées et vulnérables, mesures de prévention, etc. Nous avons fait l'inventaire de nos stocks et partagé nos ressources, donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers ». En pratique, l'équipe municipale se réunit toutes les semaines et garde le contact par internet et téléphone. L'hôpital, réorganisé aux premières heures de la crise, a doublé le nombre de lits pouvant accueillir des patients. « Nous avons aussi réfléchi avec l'hôpital à une structure d'accueil pour ceux qui présentent un risque de contagion pour leur famille, ayant eu une petite dizaine de retours à domicile de patients atteints du Covid-19 », ajoute Dominique Santoni. « Nous avons enrichi le dispositif du Centre communal d'aide sociale (CCAS) par des appels, 2 fois par semaine, à nos aînés pour rompre la solitude, assurer le portage de courses, médicaments ou attestations. Et puis nous avons pu identifier les personnes sans domicile fixe pour les inviter à rejoindre un foyer d'accueil à Cavaillon. J'ai encore des doutes, car il y a beaucoup de questions à traiter, comme la situation des femmes battues que nous voudrions bien pouvoir recevoir dans des hôtels. Nous avons peu de demandes, mais je pense que la réalité est plus préoccupante qu'il n'y paraît » avance l'élue.

> **« Nous avons donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers. » Dominique Santoni, maire d'Apt**

S'agissant du risque sécuritaire, la police municipale en lien avec la gendarmerie et le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint-Saturnin-lès-Apt a procédé à plus de 8 000 contrôles (17 mars à fin avril) aboutissant à 125 verbalisations, dont celle des propriétaires récidivistes du célèbre 'lapin aptésien' ayant fait la 'Une' de la presse nationale, pris comme bouclier animal pour tenter de légitimer des promenades proscrites en centre-ville…

« Cela s'est plutôt bien passé », confirme Hervé Chérubini. A Saint-Rémy, phare des Alpilles, 12 000 contrôles pour 1 à 2% de verbalisation. « Le TGV a fonctionné à plein régime jusqu'au 16 mars pour ceux qui ont des résidences secondaires. Au-delà, certains ont choisi d'intégrer l'amende à leur venue illégale. D'autres ont bravé l'interdiction préfectorale visant les locations de vacances, je ne suis pas naïf. Mais, au total, c'est un phénomène marginal ».

Comment ont-ils géré l'urgence au-delà des compétences ?

Depuis le début de la crise, les communes et les intercommunalités apportent des réponses aux besoins des habitants, y compris en participant financièrement à des décisions prises par l'Etat, au-delà même de leur champ de compétences. C'est notamment le cas pour les masques. « On ignore qui va payer, mais ce n'est pas neutre », souligne Dominique Santoni. Depuis le 15 mai, la mairie distribue sur demande et sur rendez-vous des masques agréés Afnor (Association française de normalisation), lavables 30 fois, et efficaces pendant 1 mois. Ils ont coûté 2,80 € l'unité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Encore faut-il qu'ils parviennent à destination. S'improviser logisticien pour identifier des fournisseurs fiables qui livrent des masques à prix raisonnable n'est pas chose facile. Libres de lancer leurs propres importations de masques depuis le 21 mars, les collectivités ont fait l'objet de réquisitions de l'Etat, comme à Sorgues qui y a perdu ses kits complets de protection. « Je comprends, vu l'état d'urgence du moment », assure Thierry Lagneau. Le maire s'attarde plutôt sur la cohésion locale. « Notre chance, c'est la générosité des habitants et l'imagination qui nous ont permis de fabriquer près de 7 000 masques en textile lavables 'made in Sorgues' (Ndlr : 1 000 à la Tour d'Aigues). Nous avons trouvé et sommes allés chercher à Clermont-Ferrand 9 kilomètres d'élastique pour lancer notre production. Nous refusions d'être confrontés à une situation de pénurie. En 15 jours, ce sont 200 personnes qui se sont portées volontaires pour coudre des masques à la main dans la salle des fêtes transformée en atelier », se félicite l'élu dont l'épouse, infirmière libérale, a participé à l'opération. Les élus ont ensuite fait du porte-à-porte pour distribuer à la population. « Nous avons vécu des moments très sympas, malgré ce contexte car nous avons aussi eu la chance d'avoir notre maison de retraite (Aimé Petre) qui a très bien géré la situation ».

> **« La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. » Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues**

La fonction sera-t-elle revalorisée dans 'le monde d'après' ?

« Après la réouverture des écoles, l'autre grande préoccupation des maires est de savoir comment il sera possible de se réorganiser car nous allons vivre dans ce département une saison touristique catastrophique ». Elu du premier tour des municipales du 15 mars, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a annoncé que sa première décision sera de faire voter l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public pour les cafés, restaurants et commerces de vente à emporter. « Ils ont tenu jusqu'à présent avec des reports de charge, étalement de dettes, mais ça ne suffit pas car faut faire rentrer de l'argent dans les caisses ! La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. Personne n'a jamais réussi à marcher sans avoir essayé de le faire. Alors on tâtonne et ça ressemble souvent à un match de l'équipe de France : tout le monde à un avis et forcement le bon. Face aux pertes de boulot et de chiffre, il me paraît cependant clair que nous devrons organiser une solidarité au plan local même si nous n'avons plus la compétence pour verser des aides économiques directes. On ne peut pas tout attendre de la région ou des intercommunalités. Beaucoup de maires devront d'ailleurs abandonner ou différer, pour 4 ou 5 ans, des projets d'investissement afin de faire face aux dépenses imprévues qui ont été ou seront engagées. »

Une chose est sûre : l'Etat a tout intérêt à se concilier les bonnes grâces des élus préférés des Français pour gérer la crise sociale qui l'attend. « Je voudrais saluer ces gens qui souffrent, confinés dans des logements dégueulasses. Faudra-t-il attendre une nouvelle rue d'Aubagne pour que l'on puisse, enfin, autoriser les maires à lancer des procédures pour fermer ces logements insalubres que l'Etat finance à travers les caisses d'allocations familiales ? ». Des réunions sont prévues sur le sujet avec les représentants de l'Etat, mais pas avant septembre ou octobre, s'indigne Jean-François Lovisolo. Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

maires semblent encore avoir un train d'avance en attendant que leur fonction soit revalorisée dans le monde d'après.

Hervé Tusseau

**(Le Figaro, 3 mai)*

À lire également "Commerce local : les maires interpellent le président de la République"

Un nouveau cinéma d'ici 2022 ?



La municipalité de Saint-Rémy-de-Provence et l'association 'Ciné-Palace' ont accéléré concernant la réalisation d'un cinéma de 3 salles.

Ecrit par le 9 novembre 2026

Impulsé depuis 2015, ce projet devrait finalement voir le jour à l'emplacement de l'ancienne piscine municipale mise à disposition par la ville. Le futur équipement culturel situé en entrée du centre-ville bénéficie du soutien du CNC (Centre national de la cinématographie) et devrait afficher une capacité totale de 390 spectateurs. Le site, espéré pour 2022, dispose également d'un potentiel d'une centaine de places de stationnement supplémentaires.

« Un équipement de 3 salles est indispensable pour l'association Ciné- Palace, afin de répondre à la demande d'un public nombreux : choix de films élargi, soirées à thème, développement de l'offre art et essai », explique Christian Billon, président du Ciné-Palace. De quoi faire face à la hausse de fréquentation des films programmés par l'association avec une seule salle (+49% depuis 2014) et ce d'autant plus que le bail privé du site actuel arrive à échéance en 2022.

Un centre aquatique d'ici 2023

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



La commune de Saint-Rémy-de-Provence vient d'acter son projet de centre aquatique. Le futur équipement sportif, dont le marché de maîtrise d'œuvre pourra être lancé courant 2020, sera construit au-dessus du stade synthétique de la Petite Crau, où il complètera l'offre des équipements sportifs déjà implantés (comme le skate-park). Le projet comporte notamment un bassin de 25 mètres de long, un petit bassin de 90 m2, une pataugeoire et un espace de détente (sauna, hammam…). Le site sera destiné à pratiquer la natation individuelle, dans le cadre privé, scolaire ou périscolaire, associatif, et pourra accueillir ponctuellement des manifestations sportives. Le projet, d'un montant d'environ 5 M€ millions financé à hauteur de 3,5 M€ par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, devrait aboutir à l'automne 2023.